

RESUME DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 09 juin 2017

Le Conseil Municipal de RUFFEY-SUR-SEILLE régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Evelyne PETIT, Maire

Etaient présents : MM. Jean-François BAEZA, Emmanuel BILLET, Michel BONIN, Guy JEANDOT, Jean-Claude MARTEAU, Jean-François MICHEL, Hervé ROME, Evelyne PETIT, Annie RENARD, Daniel URBAIN,

Excusés : Hervé PARIS donne pouvoir à Michel BONIN, Nadine VILLERET donne pouvoir à Jean-François BAEZA, Elise GAVAND donne pouvoir à Evelyne PETIT, Emmanuel BILLET (arrivé en fin de séance pour début des questions diverses)

Absent :

Avant de passer à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la dernière séance.

Madame le Maire indique qu'elle a reçu un mail de la Préfecture précisant que les conseils municipaux doivent être convoqués le **vendredi 30 juin** impérativement en vue de désigner leurs délégués et suppléants pour l'élection des Sénateurs

Objet de la délibération : **transformation poste rédacteur en Attaché Territorial**

Suite à la décision de la Commission Administrative Paritaire du Centre de Gestion de la fonction publique territoriale en date du 16 mai 2017 proposant un avancement de grade d'Attaché territorial au titre de la promotion interne à M. Alain BONNIN, actuellement rédacteur principal 1^{ère} classe,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE de transformer le poste de rédacteur territorial principal 1^{ère} classe à plein temps en poste d'Attaché Territorial à plein temps à compter du 1^{er} juillet 2017.

Objet de la délibération : **délivrance cartes jeunes**

Madame le Maire rappelle que depuis le 1^{er} septembre 2014 la Commune offre une carte jeune aux jeunes âgés de 12 à 23 ans.

Certaines cartes n'étant pas retirées, il est proposé au Conseil de fixer une participation « symbolique » de 1 € ou 2 € qui serait versée à l'inscription afin de responsabiliser les engagements.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, par 8 voix pour, 5 contre (Jean-François BAEZA, Jean-François MICHEL, Annie RENARD, Véronique RAMEAUX et Nadine VILLERET)

DECIDE de fixer la participation à 2 € pour la délivrance d'une carte jeune de la tranche d'âge 13-24 ans, soit les jeunes nés entre 2004 et 1993

AUTORISE Mme le Maire à signer un avenant à l'acte constitutif de la Régie du 16 décembre 2011 pour l'encaissement des participations de délivrance de cartes jeunes.

Objet de la délibération : **convention de servitudes avec ENEDIS**

Madame le Maire explique que dans le cadre de l'amélioration de la qualité de dessert et d'alimentation du réseau électrique de distribution publique, des travaux sont envisagés et doivent emprunter en souterrain la parcelle communale cadastrée ZW n°37 « Au Rougerans »

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ACCEPTE et AUTORISE Mme le Maire à signer la convention de servitudes avec ENEDIS qui prévoit une indemnité unique et forfaitaire de 20 €

Objet de la délibération : taxe affouage parcelle 9

Le Conseil Municipal,

Après avoir pris connaissance du nombre d'affouagistes dans la parcelle 9 et de l'estimation globale de celle-ci,

Après que M. Jean-Claude MARTEAU, attributaire d'un affouage, se soit retiré,

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

FIXE la taxe d'affouage comme suit :

Parcelles 9 : 110 € (5 affouagistes)

Objet de la délibération : Adhésion Arlay à A.N.C. du SIEA

Suite à la demande d'adhésion de la nouvelle commune d'ARLAY pour la compétence n°3 « Assainissement non collectif »

Suite au comité du Syndicat Intercommunal des Eaux et d'Assainissement de la Région de Bletterans du 22 mars 2017, acceptant la nouvelle commune d'ARLAY pour la compétence n°3 « Assainissement non collectif »

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE d'accepter la nouvelle commune d'ARLAY pour la compétence n°3 « Assainissement non collectif » à compter du 15 juin 2017.

Objet de la délibération : Questions diverses

Travaux voirie :

L'entreprise Bonnefoy doit établir des devis pour l'aménagement de la place de la mairie ; il s'agit de reprendre et terminer l'espace qui permet d'accéder à l'école maternelle comme à l'école primaire, sur les deux ailes du château.

Il s'agit aussi de poser des bordures autour des massifs comme sur le champ de foire afin de clarifier et de faciliter le travail des employés.

Il faut enfin donner un accès goudronné à 2 propriétaires de la rue de la Levée, sur environ 40 mètres de route actuellement en « tout venant »

Déclaration d'Intention d'Aliéner : le Conseil décide de ne pas préempter sur la vente de l'immeuble de M. GAND William rue d'Oisenans

Remerciements : Mme le Maire adresse ses remerciements à M. Guy JEANDOT pour la fourniture gratuite du terreau à l'occasion du fleurissement du village.

Inauguration vitraux : Mme le Maire propose le samedi 8 juillet à 11 h compte tenu des disponibilités de M. Philippe TATRE, artisan, de Monsieur le Sénateur BARBIER et du prêtre de la Paroisse.

Aire de grand passage : Mme le Maire donne un compte rendu de son entrevue, en présence de Michel BONIN, avec M. Patrick ELVEZI, président d'ECLA, Jean-Louis Maire (président de la CCBHS), de MM. les Maires de Larnaud et Saint-Didier. Elle signale également avoir reçu la visite du médiateur du Préfet

Rythmes Scolaires :

En l'absence de Nadine VILLERET, en charge des affaires scolaires, Madame le Maire évoque la commission. Laquelle a essentiellement évoqué l'organisation des TAP pour la prochaine rentrée scolaire, avec un passage à 1 heure les lundi et jeudi, de 16 h à 17 h.

Les intervenants sollicitant la présence d'une personne supplémentaire afin de réduire les effectifs dont ils ont la charge.

Quant aux rythmes scolaires rien de précis ni de décidé en la matière, il semblerait que les communes puissent revenir à 4 jours de classe (suppression du mercredi matin).

Dessin d'une artiste locale : Mme le Maire présente une toile figurant les bords de Seille de la Commune créée par une habitante de Ruffey. Mme le Maire communique le prix de vente et sollicite l'avis des conseillers quant à l'acquisition de cette œuvre pour décorer un mur de la Mairie

Après un tour de table les avis divergent : 4 pour, 1 abstention et 9 contre

Bureau de Vote élections législatives (18 juin 2017):

08 h 00 – 10 h 30: Elise GAVAND, Guy JEANDOT, Jean ROMAND

10 H 30– 13 H 00 : Jean-Claude MARTEAU, Hervé PARIS, Daniel URBAIN

13 H 00 – 15 H 30 : Jean-François MICHEL, Annie RENARD, Hervé ROME

15 H 30 – 18 H 00 : Jean-François BAEZA, Evelyne PETIT, Nadine VILLERET